

SOCIETE CENTRALE CANINE
COMMISSION NATIONALE D'UTILISATION LEVRIERS DE LA SCC

Proposition de Compte Rendu de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrieriers Réunion du 28 juillet 2013 – Carcassonne (11)

Présents : Jean-Louis AINARDI — Bernard LASSIGNARDIE - Christian MARTIN –
Patricia MONIOT – Monique TUMA
Excusés: Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE – Dominique FAURE

ORDRE DU JOUR

- Point sur les dossiers en cours (dossiers juges, clubs,...)
- Championnat de France PVL 2013 à Chardonnay
- Point sur la délégation internationale – Suite réunion CDL 20/06/2013 – Pouch (D)
- Questions diverses

La séance est ouverte à 16h00.

1.Point sur les dossiers en cours.(juges, clubs,...)

Dossiers JUGE :

Odile CATELLI a obtenu une note de 16,4/20 à son examen au stage préparatoire aux fonctions de juge de la SCC. En conséquence, elle est apte à effectuer des assessorats en épreuves officielles E.N.C.

La CNUL donne un avis favorable à la présentation du dossier de Steven LE PANN à la commission des juges en vue de sa nomination comme juge lévriers PVL qualifié. Le dossier sera transmis à la commission des juges.

Les rapports et résultats transmis par les juges s'améliorent. Bernard LASSIGNARDIE, responsable du suivi des résultats et rapports d'épreuves, a fait un travail énorme de contrôle des résultats pour les épreuves du 1^{er} semestre 2013. Tous les résultats validés ont été transmis au service de Catherine BIGONI (SCC) et ont été mis en ligne sur le site de la CNUL. Hors championnat les participations moyennes sont de 30 lévriers pour les ENC (26 épreuves) et de 60 lévriers pour les PVL (28 épreuves).

Cas de Christiane PROVENZANO. Un courrier sera envoyé à ce juge, rappels sera fait sur des obligations règlementaires qui ne sont pas respectées

Stage SCC pour la formation des élèves-juges :

Philippe NEVERS et Michel FEUVRIER, candidats à la fonction d'élève-juge, n'ayant pas pu participer au stage de la SCC en 2013, seront inscrits à la session 2014.

Organisation du séminaire de formation et réunion des juges utilisation lévriers.

Cette formation a eu lieu les 27 et 28 juillet 2013 à CARCASSONNE avec l'aide logistique du Club de Courses de Lévrieriers en Pays Cathare.

Les membres de la CNUL avaient préparé différents diaporamas pour illustrer les exposés sur la fonction d'expert-qualificateur, de conducteur technique, d'observateur de virage permettant de faire un rappel des règlements aux différents candidats avant le passage de l'examen. Ces exposés ont été appréciés par les candidats à l'examen ainsi que par certains membres de clubs venus en auditeur libre afin de se tenir au courant de l'évolution de notre sport.

En parallèle s'est tenue une réunion avec les juges et élèves-juges d'utilisation lévriers. Cette réunion rentre dans le cadre de la formation continue des juges d'utilisation de la SCC. Les membres de la CNUL se sont donc réunis avec les juges ayant répondu présents à la convocation : Claude Klein, Christian Magré, Claudie Laniès, Michel Lafont, Steven Le Pann, Odile Catelli, Monique Tuma, Christian Martin, Jean-louis Ainardi, Bernard Lassignardie, Patricia Moniot.

Etaient excusés: André Bérenger, Alain Lacombe, Christiane Provenzano, Virginie Level et Gilbert Touffut.

Cette réunion a été très constructive par la projection d'un diaporama synthétisant le rôle du juge et la collaboration juge-club organisateur, ainsi que le rôle d'harmonisation de la CNUL. Chacun a participé activement à cette discussion apportant des remontées positives pour une amélioration des organisations d'épreuve et jugements.

Il a été présenté au cours de ce séminaire, un logiciel (en version excel) élaboré par Claude Klein en vue d'optimiser la gestion d'une épreuve et les résultats. Ce petit programme, construit sur une base de données de lévriers, permet aux clubs de monter les programmes et de faciliter l'élaboration du fichier « Résultat d'épreuve ». Le fichier « Analyse de l'épreuve » établi par le juge y est associé. Il a déjà été utilisé avec succès par Claude, notamment au Championnat ENC à Soissons.

Ce programme est mis à disposition par C.Klein pour les clubs qui voudraient commencer son utilisation. Dans cette phase expérimentale, toutes les remontées du terrain permettront des modifications afin d'apporter la meilleure qualité. Un point sera fait à la réunion de fin d'année avec les clubs. Claude Klein et Bernard LASSIGNARDIE en sont les responsables et centralisent toutes les données.

La mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution du matériel n'a pas pu se faire faute de candidats présents.

Résultat des examens:

- **Sont acceptés comme Expert qualificateurs ENC :**

- DUGAST Lydie
- JAULIN Isabelle

- **Sont acceptés comme Expert qualificateur PVL :**

- DUGAST Lydie
- MONTAUD Jean-Pierre

- **Sont acceptés comme Conducteur Technique**

- BANBOTIN Audric
- LAFARGE Camille
- MARECHAL Bruno
- MIR Christophe
- PELLETIER Bernard
- PERISSAT Alain

Les dossiers de DELERCE François sont ajournés

Ces personnes pourront officier dans leurs clubs dès approbation de ce compte-rendu par le comité de la Société Centrale Canine.

2.Championnat PVL 2013 à CHARDONNAY

Jean-Louis Ainardi sera le représentant de la CNUL à ce championnat.

La clôture des inscriptions étant fixée au 24 juillet, la sélection sera finalisée sur les premiers jours d'août.

3.Point sur la délégation internationale.

Christian Martin est en attente du compte rendu de la réunion de la CDL qui s'est tenue à Pouch le 20 juin dernier.

4.Questions diverses.

- Il est rappelé que les clubs ont le rôle d'établir le fichier « Résultats d'épreuve ». Ce fichier est transmis par le juge et sous sa responsabilité à la CNUL. Un délai de trois semaines maximum est demandé. Après validation, c'est la CNUL qui le fait suivre à la SCC. Cette procédure évitera les erreurs.
- La CNUL se félicite d'avoir pu rétablir le dialogue entre deux clubs voisins ACLS et 2CLPC.
- Il est, une nouvelle fois, noté la forte implication du Club de Courses de Lévrier en Pays Cathare pour l'organisation du séminaire 2013. Cela a permis convivialité et réussite du séminaire de formation.

La séance est levée à 17 h 30